



CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-JEAN-BAPTISTE
Septième assemblée régulière du conseil d'administration du
lundi 23 novembre 2020

PROCÈS-VERBAL

Septième assemblée régulière de l'année 2020 du Conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste, tenue le lundi 23 novembre 2020 à 19 h 00 par Zoom.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

Mme Mélissa Coulombe-Leduc	Présidente
M. Fabien Abitbol	Vice-président
M. Olivier Tardif-Paradis	Secrétaire
Mme Alexandra-Maude Grenier	Trésorière
Mme Marie-Noëlle Bellegarde-Turgeon	Administratrice
M. Jean Beaulieu	Administrateur
M. Louis Dumoulin	Administrateur
M. Aleksandre Lessard	Administrateur
Mme Alexandra Mauger	Administratrice
Mme Rose Savard-Paquet	Administratrice

Membre sans droit de vote

M. Jean Rousseau	Conseiller municipal, district du Cap-aux-Diamants
------------------	--

ABSENCES :

Membres avec droit de vote :

Membre sans droit de vote :

IL Y A QUORUM.

AUTRES PARTICIPANTS :

Mme Sharon Clavet	Directrice de division développement durable au service de la Planification de l'aménagement et de l'environnement
Mme Cynthia Legault	Chargé de projet Lab
M. Charles Gosselin-Giguère	Architecte, designer urbain
Mme Nadia Mohammed-Azizi	Secrétaire de rédaction
M. Daniel Leclerc	Conseiller en consultations publiques Service de l'interaction citoyenne

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, cinq citoyens assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

20-11-01	19 h 00	Ouverture de l'assemblée
20-11-02	19 h 02	Lecture et adoption de l'ordre du jour
20-11-03	19 h 05	Adoption et suivi du procès-verbal du 28 septembre 2020
20-11-04	19 h 10	Cooptation des nouveaux administrateurs Nomination des membres de l'exécutif Nomination des signataires des effets bancaires
20-11-05	19 h 30	Première période de questions du public et commentaires
20-11-06	19 h 40	Période du conseiller municipal
20-11-07	19 h 50	Présentation et échanges : Déminéralisation et verdissement des quartiers centraux
20-11-08	20 h 35	Résolutions <ul style="list-style-type: none">● Résolution : Projet à soumettre dans le cadre de la Stratégie de la sécurité routière● Résolution relative au renouvellement du budget de fonctionnement 2021● Résolution pour changement de date de la rencontre en décembre 2020
20-11-09	21 h 05	Deuxième période de questions du public
20-11-10	21 h 15	Fonctionnement, informations <ul style="list-style-type: none">● SDC● Église● Remerciement aux administrateurs sortant
20-11-11	21h20	Trésorerie <ul style="list-style-type: none">● État des finances● Paiement de la secrétaire de rédaction pour le PV de septembre 2020
20-09-12	21 h 25	Divers
20-09-12	21 h 30	Levée de l'assemblée

20-11-01 Ouverture de l'assemblée

Mme Mélissa Coulombe-Leduc constate le quorum et ouvre la réunion à 19h05.

20-11-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR PROPOSITION DE MME MÉLISSA COULOMBE-LEDUC APPUYÉE PAR M. FABIEN ABITBOL, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel quel.

Adopté à l'unanimité.

20-11-03 Adoption et suivi du procès-verbal du 28 septembre 2020

L'adoption du procès-verbal est reportée à la prochaine séance.

20-11-04 Cooptation des nouveaux administrateurs

Mme Marie-Noëlle Bellegarde-Turgeon était déjà une membre cooptée. Elle est intéressée à assumer un autre mandat. Mme Marie-Noëlle Bellegarde-Turgeon est directrice de la Société de développement du quartier Saint-Jean-Baptiste, elle représente donc les commerçants. L'idée de s'impliquer au sein du conseil de quartier est entre autres de simplifier les canaux de communication et de rallier les résidents sous des intérêts communs. Sa participation est une initiative de son propre conseil d'administration qui désire prendre part aux discussions du conseil de quartier. Une collaboration qui s'avère d'autant plus pertinente en temps de pandémie.

M. Aleksandre Lessard qui avait dûment présenté sa candidature aux élections de l'AGA d'octobre est présent à la séance. Il vit depuis 11 ans dans le quartier. Les questions de déneigement et de verdissement du quartier sont des dossiers qui l'intéressent particulièrement, tout comme le projet de réseau de transport structurant et ses impacts sur le quartier. Il souhaite représenter tous les habitants du quartier et participer au travail en équipe qui se fait au Conseil.

M. Louis Dumoulin précise que tous les dossiers se recoupent, qu'il ne faut pas les voir comme des boîtes imperméables et que l'implication dans un comité permet de rejoindre divers intérêts à la fois.

Il reste donc la possibilité de coopter encore une autre personne.

Résolution CA-20-39

Concernant la nomination d'administrateurs cooptés au sein du conseil de quartier

Puisque la réunion a lieu virtuellement, les candidatures ont déjà été soumises et approuvées au préalable en bonne et due forme.

SUR PROPOSITION DE MME MÉLISSA COULOMBE-LEDUC DÛMENT APPUYÉE PAR TOUS LES ADMINISTRATEURS, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste nomme Mme Marie-Noëlle Bellegarde-Turgeon et M. Aleksandre Lessard aux postes d'administrateurs cooptés au sein du conseil d'administration, leur mandat prenant fin à la prochaine assemblée générale annuelle du conseil de quartier.

Adopté à l'unanimité.

Nomination des membres de l'exécutif

Concernant l'élection du président du conseil d'administration

Résolution CA-20-40

SUR PROPOSITION DE MME MÉLISSA COULOMBE-LEDUC DÛMENT APPUYÉE PAR M. LOUIS DUMOULIN, IL EST RÉSOLU d'élire Mme Mélissa Coulombe-Leduc présidente du conseil d'administration.

Adoptée à l'unanimité.

Concernant l'élection du secrétaire du conseil d'administration

Résolution CA-20-41

SUR PROPOSITION DE MME MÉLISSA COULOMBE-LEDUC APPUYÉE PAR M. LOUIS DUMOULIN, IL EST RÉSOLU d'élire M. Olivier Tardif-Paradis secrétaire du conseil d'administration.

Adoptée à l'unanimité.

Concernant l'élection du trésorier du conseil d'administration

Résolution CA-20-42

SUR PROPOSITION DE MME MÉLISSA COULOMBE-LEDUC DÛMENT APPUYÉE PAR M. FABIEN ABITBOL, IL EST RÉSOLU d'élire Mme Alexandra-Maude Grenier trésorière du conseil d'administration.

Adoptée à l'unanimité.

Concernant l'élection du vice-président du conseil d'administration

Résolution CA-20-43

SUR PROPOSITION DE MME MÉLISSA COULOMBE-LEDUC DÛMENT APPUYÉE PAR M. LOUIS DUMOULIN, IL EST RÉSOLU d'élire M. Fabien Abitbol vice-président du conseil d'administration.

Adoptée à l'unanimité.

Nomination des signataires des effets bancaires

Résolution CA-20-44

Concernant les signataires des effets bancaires du conseil de quartier;

Considérant l'élection du conseil d'administration à l'assemblée générale annuelle du 26 octobre 2020 ;

Considérant qu'à l'assemblée du conseil d'administration du 23 novembre 2020, Mme Mélissa Coulombe-Leduc a été élue présidente, M. Olivier Tardif-Paradis a été élu secrétaire et Mme Alexandra-Maude Grenier a été élue trésorière du conseil d'administration du conseil de quartier;

Considérant que l'article 128 du règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier stipule que les signataires des effets bancaires du conseil de quartier sont le président, le secrétaire ou le trésorier;

SUR PROPOSITION DE M. LOUIS DUMOULIN DÛMENT APPUYÉE PAR M. FABIEN ABITBOL, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste nomme Mme Mélissa Coulombe-Leduc, présidente, M. Olivier Tardif-Paradis, secrétaire et Mme Alexandra-Maude Grenier, trésorière, signataires des effets bancaires à compter du 23 novembre 2020. Les noms des personnes suivantes seront donc retirés de cette liste : M. Damien Morneau et M. Louis Dumoulin.

M. Daniel Leclerc s'occupera de mettre à jour les informations correspondantes au Registre des entreprises du Québec.

20-11-05 Première période de questions du public et commentaires

Une citoyenne aborde le thème de la politique de viabilité hivernale qui a été adopté par le conseil de ville le 19 novembre dernier. La politique touche, entre autres, les questions du déneigement des routes et prévoit qu'une rue comme la rue St-Jean sera déneigée chaque fois qu'il y a 7,5 cm de neige de cumulé et pour ce qui est des deux trottoirs, dès qu'il y a 3 cm au sol. L'accès aux abribus et à la porte de l'autobus devraient être amélioré aussi. La citoyenne veut savoir si le Conseil a pu en prendre connaissance et si ces mesures entreront en vigueur dès décembre 2020.

M. Jean Rousseau confirme que ces mesures seront appliquées dès cet hiver, notamment le fait de gratter la neige plus rapidement après des chutes de neige moins abondantes. Il faut bien distinguer gratter et déneiger, le premier correspondant à pousser la neige et le second à la ramasser entièrement. Pour ce qui est du nettoyage des deux trottoirs, c'est possible mais pas obligatoire. Les déneigeurs ne sont pas obligés de passer du côté des voitures. Les plus expérimentés le font mais pas tous. Lan dernier, la première neige avait été laissée en attendant plus de neige avant de faire déplacer les voitures, cette attente a fait qu'une couche de glace s'est formé pour le reste de l'hiver. L'enjeu est donc que ça ne gèle pas.

Certaines mesures s'appliqueront d'autres attendront quelques années, comme par exemple cette qui concerne une application qui donnerait l'état exact du déneigement afin de savoir quand on peut ramener notre véhicule pour le stationner dans la rue.

La même citoyenne pose une seconde question concernant le tri de verre, la récupération des pots et des bouteilles de verre. Elle a entendu dire que par le passé, le verre était recyclé et revalorisé à Québec, à l'îlot Berthelot et elle se demande si cela pourrait être à nouveau possible.

M. Jean Rousseau a entendu la question au conseil d'arrondissement et la réponse de Mme Suzanne Verreault laissait entendre que cela ne faisait pas partie des priorités de la Ville. À Québec le verre n'est pas récupéré actuellement, celui-ci est éclaté pour faire de la poussière de

verre et termine à l'incinérateur alors qu'il y aurait moyen de lui donner une valeur ajoutée plus intéressante.

M Daniel Leclerc ajoute que le gouvernement provincial souhaite élargir la consigne sur une plus grande variété de contenants notamment en verre.

M. Louis Dumoulin rappelle aussi que les Valoristes ramassent aussi les contenants de verre consignés.

M. Louis Dumoulin mentionne le fait que puisque nos trottoirs sont les plus étroits de la Ville, en pente, qu'ils donnent directement sur les pas de portes et qu'ils sont parsemés de poteaux, cela n'est pas simple de les déneiger. L'hiver dernier, il a vu des déneigeurs travailler à la pelle mais ce, uniquement pour dégager les bornes fontaines. Nos trottoirs sont souvent si mal déneigés qu'il est souvent plus sécuritaire de marcher dans la rue (d'où la popularité des rues partagées).

M. Jean Rousseau précise que la pelle est utilisée presque exclusivement pour déneiger les escaliers. Près de la moitié du déneigement se fait par des entrepreneurs et l'autre par la Ville elle-même. Ils ont l'obligation contractuelle de finir à la pelle mais ce n'est pas appliqué, ce n'est pas exigé aux entrepreneurs. La priorité est de sortir le plus gros volume de neige, le plus rapidement possible. C'est pourquoi il est important d'appeler au 311 lorsque le déneigement n'est pas bien fait. Il faut se plaindre pour que la situation s'améliore.

Mme Mélissa Coulombe-Leduc parle du Projet de loi 67 vient limiter ou interdire aux municipalités d'avoir un règlement en matière d'hébergement touristique. M. Rousseau dit que l'article en question ferait en sorte que le propriétaire d'une résidence principale pourrait y faire de l'hébergement de type coopératif. Le règlement provincial passerait outre tous les règlements municipaux, les municipalités se sont prononcées contre. La Ville de Québec ne veut pas que l'hébergement puisse se faire à l'année (plus de 120 jours) même si cette limite serait difficile à appliquer. Le règlement vient donc contredire une série de réglementations municipales.

20-11-06 Période du conseiller municipal

M. Jean Rousseau, ainsi que huit autres conseillers municipaux, ont pris position contre le projet Laurentia en raison des problèmes d'émission de pollution qui sera généré par celui-ci. On parle notamment de circulation de plus d'une centaine de camion par jour. La pollution générée est volatile et se dirigera vers nos quartiers. Ce projet génère une très forte mobilisation. L'étude environnementale démontre bien l'impact de l'augmentation de la pollution qui sera générée par un tel projet et ce, dans un milieu déjà amplement pollué.

Concernant le rapport du BAPE, certains ne l'aime pas, d'autres, comme M. Jean Rousseau, jugent que certains des éléments soulevés valent la peine d'être considérés. Le gouvernement du Québec juge que le tracé n'est pas optimal et l'arrimage avec le 3^e lien subfluvial est une condition sine qua none de son appui envers le projet de réseau structurant.

Concernant l'école Joseph-François-Perrault, la Ville a voté en fonction de l'article 74-4 qui ne permet pas de contestation référendaire. Le projet d'agrandissement de l'école se réalisera donc tel quel, apportant deux modifications majeures soit, l'abolition d'espaces de stationnement qui appartiennent à l'école ainsi que la modification de la hauteur dans ce secteur, le bâtiment aura 18 m de hauteur, les gens de la côte Sherbrooke vont perdre une partie de la vue sur les Laurentides. Certaines personnes espéraient récupérer les cases de stationnement perdues en

les déplaçant là où se situe présentement le terrain de volley-ball, mais ça ne se fera pas, les terrains vont rester, ce qui est une bonne nouvelle.

Consultation sur la vision des déplacements actifs et intermodalité. Que le projet de tramway ait lieu ou pas, on tente d'évaluer quelle est l'ambition de la Ville à ce niveau. Dans le cadre de la politique de déneigement, nous continuerons d'avoir une piste cyclable hivernale en haute-ville, allant de l'Université Laval jusqu'à Jacques-Parizeau.

M. Jean Rousseau annonce également que l'église Saint-Charles-de-Limoilou a trouvé une vocation. Un groupe de cirque va prendre possession des lieux pour les trois prochaines années. Cela n'assure pas sa préservation, puisque c'est temporaire, mais c'est plus qu'un clin d'œil pour l'église Saint-Jean-Baptiste, pour lequel il n'y a aucune avancée.

Lors de la plénier budgétaire, on a annoncé pour l'église Claire-Martin un investissement prévu pour 2024.

M. Louis Dumoulin mentionne que l'organisme Espaces d'initiatives faisait des démarches visant à acheter l'église Saint-Charles-de-Limoilou, qu'ils avaient même lancé une campagne de financement. Il demande à M. Jean Rousseau comment un groupe qui n'était pas là au départ a réussi à obtenir la priorité et le rôle que la Ville y a joué. M. Louis Dumoulin, impliqué dans les démarches faites pour l'église Saint-Jean-Baptiste trouve ça inquiétant. M. Jean Rousseau n'a pas de réponse.

M. Fabien Abitbol mentionne que les travaux s'étirent dans le temps sur Saint-Augustin. On attend toujours l'enfouissement des fils. De plus, il y a seulement un trottoir sur lequel il est possible de circuler actuellement. M. Jean Rousseau affirme que le délai incroyable est entièrement dû à Hydro-Québec qui tarde à retirer ses infrastructures (poteaux) car les installations sous terres sont prêtes. Aussi, il rappelle qu'avec la complétion des travaux, les gens ne respectent pas tous les sens uniques et qu'il faut donc être prudent.

M. Louis Dumoulin ajoute que lors de travaux sur la rue d'Aiguillon du temps de Chantale Gilbert, des poteaux de Bell ou Hydro-Québec ont été oublié sur le terrain de la fabrique. M. Jean Rousseau affirme que les poteaux sont tous bien identifiés et qu'il en fera le suivi.

20-11-07 Présentation et échanges : Déminéralisation et verdissement des quartiers centraux

Mme Sharon Cavet, directrice de division développement durable au service de la planification de l'aménagement et de l'environnement, Mme Cynthia Legault, chargée de projet et M. Charles Gosselin-Giguère, architecte et designer urbain, présentent le projet LAB des rues conviviales, un projet sur le verdissement et la déminéralisation des quartiers centraux. Le projet est déjà fort populaire sur la plateforme citoyenne d'ailleurs.

Présentation complète:

https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/amenagement_urbain/rues-conviviales/docs/Pr%C3%A9sentation%20conseils%20de%20quartier%20automne2020.pdf

Pour réaliser le projet, ils bénéficient d'une aide financière de près de 1M\$ sur 3 ans et ils feront l'objet d'un suivi rigoureux du ministère de l'environnement. L'objectif est de tester des pratiques de déminéralisation dans les quartiers centraux, de contribuer à leur verdissement et à la santé publique.

L'idée est de retirer des surfaces minérales imperméables (ex. asphalte ou béton) et de créer de l'espace pour intégrer davantage de verdissement. Il y a 5 quartiers de la Ville qui sont visés par l'initiative, ceux qui ont le plus faible indice de canopée. Pour le volet projet, il y aura deux infrastructures réalisées, à raison de deux par quartiers.

Il y a des objectifs au niveau des infrastructures comme par exemple le nombre d'arbres et d'arbustes plantés mais aussi des objectifs de participation citoyenne. Le projet veut impliquer la collectivité notamment dans le processus des choix de site à verdir. Il s'inscrit également dans une perspective d'étude de bienfaits sur les changements climatiques et la santé et d'accroître l'accessibilité sociale de projets similaires.

Le projet veut expérimenter de nouvelles techniques. Ils travaillent en partenariat avec différents chercheurs universitaires. Le projet fait appel à des pratiques innovantes de recherche-action et s'insère dans la démarche de rues conviviales.

Il est important de mieux comprendre les liens avec la santé publique, les changements climatiques, la biodiversité. Ils veulent accroître, améliorer le verdissement en général en favorisant l'implication participation citoyenne e en développant de nouvelles approches.

Ils prennent en compte l'infiltration de l'eau dans les aménagements. Ils vont travailler avec un groupe de chercheurs ainsi que des gens qui travaillent sur le terrain pour accompagner les 10 projets pilotes.

Mme Sharon Clavet précise que ce n'est pas dans un programme normé où il y a des procédures juridiques rigoureuses préétablies mais bien dans un projet subventionné, dans un cadre de recherche et d'action. On prévoit la réalisation de deux projets dans chacun des 5 quartiers. Le volet de recherche a amené l'originalité du projet ainsi que le fait de mesurer dans la collectivité ses bénéfices. Le projet s'inscrit tout de même dans la même lignée que d'autres initiatives déjà en cours comme la Vision de l'arbre ou les rues conviviales.

Pour l'instant, ils comptent commencer avec une banque de projets. Les lieux où des travaux d'ingénierie sont déjà prévus pourraient être privilégiés dans le cas, par exemple, de la désuétude des chaussées mais ils prendront aussi en compte les propositions qui viennent des citoyens sur la plateforme citoyenne, sur une carte interactive qui permet de localiser des propositions.

Le défi sera de voir quel projet aura le plus d'impact sur le milieu. Les rues conviviales sont priorisées selon le niveau d'accidents et la densité d'achalandage notamment. Les stratégies de verdissement de la vision de l'arbre et les rues qui ont le plus de bénéfices pour les quartiers concernés seront pris en compte.

Ils font leur dernière présentation, ce qui met un terme à leur séquence information. La collectivité est invitée à aller identifier des lieux sur la carte collaborative où on peut identifier des lieux propices au verdissement jusqu'au 10 décembre. Il y a déjà plusieurs propositions qui ont été soumises pour le quartier St-Jean-Baptiste.

Ils présentent l'exemple de la rue bouffard dans le quartier st-sauveur, ancien tronçon de rue qui n'ajoutait rien dont l'espace a été réutilisé pour le verdissement. Certaines solutions ont été testées avec ce premier projet là notamment pour gérer l'eau de pluie à même le site avec les végétaux, une toute nouvelle façon d'aménager des sections de rues et de créer des îlots de fraîcheur.

Ils désirent développer une variété de projets différents. Le déneigement est aussi pris en compte dans les projets qui sont développés.

La plateforme a été lancée en novembre et la tournée d'information prendra fin en décembre. Ensuite ils analyseront les propositions faites sur la carte afin de prioriser les projets en 2021. Il y aura ensuite un appel d'offre pour les réaliser. Ils espèrent pouvoir répéter ce cycle-là annuellement, le projet durant 3 ans.

Question : Y a-t-il des rues ciblées déjà? Les rues conviviales collaboreront-elles avec les projets de rues partagées proposées notamment par le Compop (particularité de notre quartier!)?

Réponse : Les rues ne sont pas encore ciblées. Les citoyens peuvent en proposer jusqu'au 10 décembre. Les projets de déminéralisation s'inscrivent dans la même philosophie que les rues partagées. Une rue partagée pourrait éventuellement être priorisée. Cependant, il faut comprendre que les rues partagées sont temporaires actuellement, alors que les aménagements développés par le projet seront fixes.

Il est prévu de développer 2 projets par quartier, une dizaine de projet sur 3 ans, mais il y a énormément de propositions. Le projet pourrait éventuellement générer d'autre type de programme et/ou projet. Pour ce projet, le verdissement est considéré dans le cadre de l'aménagement de rues spécifiquement.

Question : Des propositions peuvent-elles être faites sur le domaine municipal ou privé?

Réponse : Ils vont favoriser les projets d'aménagement sur le territoire municipal.

M. Olivier tardif-Paradis demande s'il est possible d'avoir accès au calendrier des travaux d'ingénierie qui semblent être priorisé par le projet afin d'e faire des propositions en fonctions de ceux-ci.

On lui répond qu'on offre au citoyen de faire des propositions sans se soucier à tous ces critères.

Un citoyen demande si le verdissage amène toujours à abolir des cases de stationnement. On lui répond que pas nécessairement. Cela dépend si l'aménagement nécessite un gonflement de trottoir par exemple.

20-11-08 Résolutions

➤ Résolution : Projet à soumettre dans le cadre de la Stratégie de la sécurité routière

Mme Alexandra Mauger présente le projet qui sera soumis par le Conseil dans le cadre de la Stratégie de la sécurité routière.

D'abord, elle rappelle que pour accéder au programme de soutien à la mobilisation, le Conseil doit soumettre une demande de financement au plus tard le 30 novembre. Le montant de 3000\$ peut être utilisé pour sensibiliser les résidents à adopter un comportement sécuritaire sur la route. Les projets éligibles visent à sonder les citoyens ou à créer des outils visuels. Les projets non éligibles visent à changer la signalisation, à augmenter le contrôle routier ou à changer les aménagements actuels.

Les 2 grandes activités qui seront soumises :

- Un sondage auprès des résidents du quartier, afin d'aider le Conseil à identifier les zones routières dangereuses ainsi que des solutions concrètes et collectives dans une démarche de consultation. Le sondage permettrait également de connaître les moyens de déplacements privilégiés par les citoyens du quartier.
- Profiter de la semaine de la sécurité routière du 12 au 18 mai 2021 pour diffuser les résultats du sondage et mener diverses activités de sensibilisation encore à définir.

Le programme s'étalant sur 5 ans, le Conseil veut profiter de l'an un pour récolter le plus d'informations possibles afin d'orienter ses prochaines actions, prendre le temps de mieux connaître les habitants du quartier et leurs besoins, afin de mieux les représenter.

L'organisation Accès transport viable a fait une offre de service incluant le sondage, la compilation, l'analyse et tout le traitement de données que cela implique. La diffusion serait quant à elle de la responsabilité du Conseil.

Il sera pris en compte lors de la récolte de données que certaines personnes n'ont pas nécessairement accès à Internet ou à un ordinateur.

Mme Alexandra Mauger agira comme porteuse de projet.

Résolution CA-20-45

Considérant que la Ville de Québec a lancé une consultation publique sur la sécurité routière et que dans le cadre de cette consultation le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste a déposé un mémoire en janvier 2020;

Considérant que suite à cette consultation la Ville de Québec a récemment adopté la *Stratégie de sécurité routière 2020-2024*;

Considérant qu'afin d'appuyer cette stratégie, la Ville de Québec a créé le *Programme de soutien à la mobilisation* dont les modalités permettent aux conseils de quartier de présenter des projets relatifs à la sensibilisation sur la sécurité routière de nos citoyens;

Considérant que ce programme met à la disposition des conseils de quartier un montant maximal annuel de 3 000\$ par année pour les cinq prochaines années;

Considérant que le conseil d'administration du conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste a créé un comité chargé d'évaluer divers projets répondant aux critères d'admissibilité du *Programme de soutien à la mobilisation*;

Considérant qu'Accès transports viables à présenter une offre de services proposant d'effectuer un sondage auprès des citoyens de Saint-Jean-Baptiste portant sur la sécurité routière;

Considérant que la diffusion de ce sondage sera appuyée par une activité *in situ* ayant pour objectif, notamment, de créer des liens entre les citoyens et leur conseil de quartier;

Considérant que la date limite du dépôt de la demande de subvention est le 30 novembre 2020;

Sur proposition de M. Fabien Abitbol, appuyé par Mme Mélissa Coulombe-Leduc, il est proposé de déposer, dans le cadre du *Programme de soutien à la mobilisation* et en respect de ses modalités, une demande de subvention à la Ville de Québec au montant de 3 000\$ pour l'année 2020.

Adopté à l'unanimité.

➤ Résolution relative au renouvellement du budget de fonctionnement 2021

Résolution CA-20-46

Considérant que le Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste (CQSJB) fait appel aux services d'une personne extérieure pour rédiger les procès-verbaux;

Considérant qu'au 31 décembre 2020 le budget de fonctionnement résiduel devrait être de l'ordre de 130,00\$;

Sur proposition de M. Fabien Abitbol dûment appuyée par Mme Alexandra-Maude Grenier, il est résolu de demander au Service de l'interaction citoyenne de lui verser le montant de 1.370,00\$ au titre de contribution aux frais de fonctionnement pour l'année 2021.

Adoptée à l'unanimité.

➤ Résolution pour changement de date de la rencontre en décembre 2020 au renouvellement du budget de fonctionnement 2021

Résolution CA-20-47

Concernant la date de l'assemblée publique du CA du CQSJB en décembre 2020;

Considérant que lors de sa rencontre du mardi 7 juillet 2020, le CA du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste a convenu de modifier le calendrier de ses assemblées publiques;

Considérant que les rencontres publiques se tenaient auparavant le 1^{er} mardi de chaque mois;

Considérant que selon le nouveau calendrier, elles se tiennent pour l'année 2020-2021 le 4^e lundi de chaque mois;

Considérant qu'en décembre, la rencontre publique du CA du CQSJB tomberait normalement le 28 décembre, soit en pleine période des Fêtes;

SUR PROPOSITION DE MME MÉLISSA COULOMBE-LEDUC DÛMENT APPUYÉE PAR MME MARIE-NOËLLE BELLEGARDE-TURGEON, IL EST RÉSOLU qu'exceptionnellement en décembre 2020, la séance publique du CA du CQSJB se tienne le 2^e lundi du mois, soit le lundi 14 décembre 2020.

Adopté à l'unanimité.

20-11-09 Deuxième période de questions du public

Une citoyenne témoigne de sa surprise de constater que le conseil de quartier est impliqué dans le comité citoyen de vigilance des activités du port de Québec (CVAP). Elle y voit une contradiction car le Conseil avait affirmé ne pas pouvoir se prononcer sur le dossier concernant la vocation des terres des sœurs de la charité car celui-ci était hors de son territoire, tout comme le port. Le Conseil lui répond qu'il a été invité à participer au CVAP car le projet Laurentia aura des impacts sur le quartier. La même citoyenne en profite aussi pour remercier M. Jean Rousseau pour sa prise de position contre le projet Laurentia et ce de façon non-partisane.

20-11-10 Fonctionnement, informations

➤ SDC

La Société de développement commercial doit déménager car l'immeuble où sont leurs bureaux a été vendu. La SDC passera donc du 490 au 449, rue Saint-Jean, juste en-haut du Sacrilège. Cette information sera diffusée sous peu.

Il y aura une station chaleureuse installée sur le parvis de l'église Saint-Jean-Baptiste plutôt qu'au passage Olympia cette année.

Une grande quantité de sapins a été installée sur toute la rue St-Jean, ceux -ci sont concentrés dans les secteurs de la rue où il y a des commerces ouverts. Il y a quelques problèmes techniques avec les branchements aux lampadaires qui seront réglés sous peu. D'autres décors seront installés.

Plusieurs changements sur la rue, quelques commerces ont fermé, d'autres ont ouvert. C'est un secteur névralgique. Le moral des commerçants n'est pas à son meilleur. Ils font preuve de beaucoup de résilience. On espère que les fêtes seront bénéfiques pour tous. Une grosse campagne publicitaire sur le quartier est en cours. Elle sera diffusée pendant 3 semaines sur les ondes de Radio-Canada. La publicité crée beaucoup de trafic sur la page Internet grâce au concours qui se termine début décembre.

Lors de la prochaine réunion, la nouvelle planification stratégique et le plan d'action pourrait être présenté au Conseil. Le rapport a été fait pour la SDC par des étudiants de l'Université Laval et celui-ci s'arrime bien avec les réflexions de la SDC.

Une conférence de presse en présentiel était prévue pour janvier.

M. Louis Dumoulin suggère que le Conseil finance les arbres pour les portions non-commerçantes, car le Conseil l'a déjà fait par le passé. Cependant, vu les délais cela ne semble pas envisageable.

Mme Alexandra-Maude Grenier demande si l'expérience de rues piétonnes se poursuivra durant l'hiver. Mme Marie-Noëlle Bellegarde-Turgeon mentionne que des ajustements sont à faire encore pour optimiser les rues piétonnes hivernales. Les îlots de chaleur et l'animation sont nécessaires. Ce serait donc possible dans un cadre évènementiel, mais pas en ce moment avec les mesures imposées par la santé publique.

Mme Mélissa Coulombe-Leduc propose une prolongation de la rencontre de 10 minutes. M. Louis Dumoulin appuie. Adopté à l'unanimité.

➤ Église

Le Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste a reçu un appel des bureaux de Mme Marie-Josée Savard, afin de planifier une rencontre concernant l'église Saint-Jean-Baptiste en décembre. Une invitation formelle devrait être envoyée prochainement.

➤ Remerciements aux administrateurs sortants

Les lettres seront jointes au présent procès-verbal.

20-11-11 Trésorerie

➤ État des finances

Il n'y a pas eu beaucoup de transactions.

Le Conseil a reçu une ristourne de 3.39\$ et a payé les frais d'administration mensuels de 2.95\$.

Un chèque de 500\$ reste en circulation, destiné à la murale de la Coopérative d'habitation La Fameuse et des paiements sont en attente en raison de la passation. Aussi, le fait que les réunions aient lieu virtuellement, les chèques ne se signent pas sur place en fin de réunion comme à l'habitude entraînant des délais supplémentaires.

Le solde du compte en date du 31 octobre 2020 : 4858,77\$

➤ Paiement de la secrétaire de rédaction pour le PV de septembre 2020

Résolution CA-20- 48

Concernant le paiement de la secrétaire de rédaction;

SUR PROPOSITION DE M. LOUIS DUMOULIN DÛMENT APPUYÉE PAR M. FABIEN ABITBOL, IL EST RÉSOLU de verser un montant de 80 dollars à Mme Nadia Mohammed-Azizi pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée régulière du 28 septembre 2020 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste. Le montant est puisé à même le poste budgétaire lié aux frais de fonctionnement selon le barème prévu à la résolution CA-20-02.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

20-11-11 Divers

M. Louis Dumoulin mentionne que les publications concernant l'église Saint-Jean-Baptiste pour lesquelles le Conseil de quartier a contribué financièrement ont été livrés au bureau de M. Daniel Leclerc et qu'ils décideront ensemble de la meilleure façon d'utiliser ces livres.

Aussi, concernant le projet avec l'école des arts visuels qui a été reporté, l'École des Beaux-Arts de Québec veut toujours aller de l'avant.

Le printemps de Saint-Jean-Baptiste qui était prévu pour 2020 sera reporté. M. Louis Dumoulin attend plus de précisions à ce sujet de la part du président de la Société historique de Québec.

Aussi, M. Louis Dumoulin propose de faire une rencontre en réel à l'extérieur et à distance dans un lieu public afin de pouvoir faire connaissance avec les nouveaux administrateurs élus.

Mme Claudia Nguyen soumet sa candidature pour le poste encore disponible à la cooptation. Le Conseil l'invite à se présenter lors de la prochaine séance de décembre.

M. Jean Rousseau termine la discussion en précisant que les travaux à la Ville normalement sont annoncés, mais pas toujours d'avance. Il donne comme exemple la réfection des trottoirs de Saint-Olivier qui a été annoncé seulement deux semaines avant. Il rappelle également qu'il existe plusieurs cartes du quartier sur le site <https://vivreenville.org/> qui donne beaucoup d'informations notamment sur les zones aptes à la déminéralisation. De plus, les travaux d'analyse ont souvent déjà été faits.

20-11-12 Levée de l'assemblée

Mme Mélissa Coulombe-Leduc lève l'assemblée du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste à 21 heures 39. Mme Alexandra-Maude Grenier appuie.